

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M23-012316

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	2774	Société :	
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	170691
Nom & Prénom :		SARDY Mohamed	
Date de naissance :		13/12/1948	
Adresse :		Lot Des Dracs II TMA. 1 ^{er} étage A. Nisib	
Cedex 10 Casablanca			
Tél. 0661214006		Total des frais engagés :	4531,90 + Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin	Professeur Hassan SARDY Spécialiste en Diabétologie et Nutrition Diabétologie et Nutrition Abouscumen Center Angle Boulevard Anoual Casablanca - Tel: 05 22 86 14 14		
Date de consultation :	28/07/2023	Age :	56 ans
Nom et prénom du malade :	sardy mohamed		
Lien de parenté :	<input checked="" type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	Diabète sucré		
Affection longue durée ou chronique :	<input checked="" type="checkbox"/> ALD	<input type="checkbox"/> ALC	Pathologie :
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :	2023		
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.			

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : Casablanca Le : 03/08/2023
Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/07/23	3		300.00	professeur Hassan EL GHOMARI Spécialiste en Radiologie Secteur de la Clinique N° 1 Boulevard Anoual 1111

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 PHARMACIE SIDI ABDERRAHMANE SKIREDJ Roukia 15-16, Rue Kergoma Résidence Ambak - Casablanca Tél. 022 79 79 01	28/07/23	3590,50

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE TAZI MOHAMED Biologiste 78, Rue d'Alger - Casablanca 0522 27 28 08 - 0522 29 64 89	22-07-23	B160.1.000.1	641,40 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

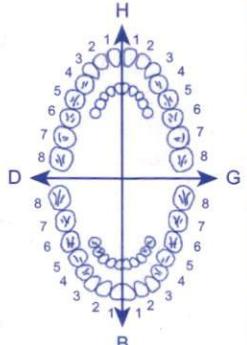
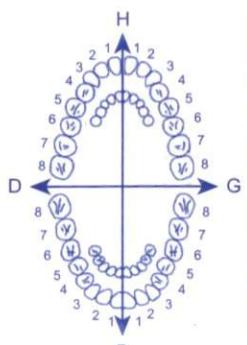
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	D 00000000 35533411	G 21433552 00000000	B 11433553
	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

LOT 223845
EXP 11/2026
PPV 31.30

LOT 223845
EXP 11/2026
PPV 31.30

LOT 223845
EXP 11/2026
PPV 31.30

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

Distribué par MSD MAROC.
AMM N° : 268/19/DMP/21/NRQ.
P.P.V: 437,00 DH.

Docteur Hassan EL GHOMARI
Professeur à la F.M.P.C
Spécialiste en Endocrinologie - Diabétologie
Nutrition & Croissance
Ancien Attaché à l'hôpital Saint Luc
de Montréal - Canada



الدكتور حسن الغماري
أستاذ جامعي بكلية الطب والصيدلة
أخصائي أمراض الغدد - داء السكري
التغذية و النمو
طبيب سابق بمستشفى سان لوك
مونتريال - كندا

Casablanca, le : ٢٨١٥٤٦٣ الدار البيضاء في :

Mr. SARDY Mohamed

Merci de bien vouloir réaliser les examens suivant :

Glycémie à jeun
Hémoglobine glycosylée
NFS
Ferritinémie

LABORATOIRE TAZI
TAZI MOHAMED
Biogiste
78, Rue d'Alger - Casablanca
Tél: 0522 27 78 08 - 0522 29 64 86

Professeur Hassan EL GHOMARI
Spécialiste en Endocrinologie
Diabétologie et Nutrition
Abdelmoumen Center Angle Bd. Abdelmoumen
et Abdelmoumen N° 313. Casa - Tel: 05 22 86 14 14

مركز عبد المؤمن، زاوية شارع أنوال و شارع عبد المؤمن، الطابق الثالث - رقم 313 - الدار البيضاء
Abdelmoumen Center, Angle Bd. Anoual et Bd. Abdelmoumen, 3^{ème} étage - N° 313 - Casablanca

الهاتف : 05 22 86 14 14 - البريد الإلكتروني : hassanelghomari@yahoo.fr

N° INP : 091028506 - ICE : 001663750000032

LABORATOIRE TAZI D'ANALYSES MEDICALES

78, Rue d'Alger - CASABLANCA

Tél. : 0522 27 28 08 - 27 53 88 - 27 52 39 . Fax : 0522 29 64 86

I.F 40 30 32 50

ICE 001656516000089 INPE: 093001246

093001246

T P : 35 504 101 - CNSS : 1121946 - R.C. : 187112 01

Casablanca le 28 juillet 2023

Monsieur SARDY MOHAMED

FACTURE N°

360670

Analyses :

Hémosto : Numération formule plaquettes -----	B	80	
Chimie : Glycémie (à jeûn) -----	B	30	
Chimie : Hémoglobine glyquée -----	B	100	
Chimie : Ferritine -----	B	250	Total : B 460

Prélèvements :

Sang-----	Pc	1,5
-----------	----	-----

TOTAL DOSSIER 641,40 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Six Cent Quarante et Un Dirhams et Quarante Centimes

**LABORATOIRE TAZI
TAZI MOHAMED
Biologiste**
78, Rue d'Alger - Casablanca
Tél: 0522 27 28 08 - 0522 29 64 86



مختبر التازي للتحاليلات الطبية
LABORATOIRE TAIZI D'ANALYSES MEDICALES

TAZI MOHAMED



TAZI KARIM

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,
 HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE

Docteur HASSAN EL GHOMARI

Angle Bd Anoual et Bd Abdelmoumen
 Abdelmoumen Center, 3ème étage, N°313

CASABLANCA

Examen du 28/07/23 - Edité le 28/07/23

Monsieur SARDY MOHAMED

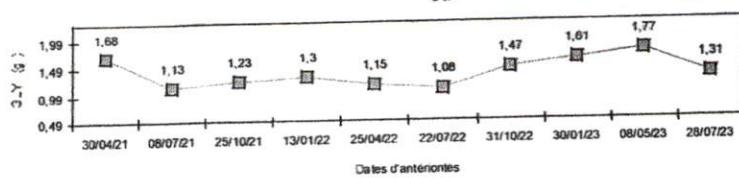
Réf. : 23G1019

Page : 1/2

<u>ANALYSES</u>	<u>RESULTATS</u>	<u>UNITES</u>	<u>NORMALES</u>	<u>ANTECEDENTS</u>
NUMERATION SANGUINE (AUTOMATE SYSMEX XT-4000i)				
HEMATIES	4,09	106/mm ³	4,4 - 5,55	4,13
HEMOGLOBINE	12,9	g/100 ml	13 - 17	13,1
HEMATOCRITE	39,2	%	40 - 50	39,9
- VGM	96	μ ³	80 - 95	97
- TGMH	32	pg	27 - 33	32
- CGMH	33	g/100 ml	30 - 35	33
LEUCOCYTES	4 800	/mm ³	4000 - 10000	5500
FORMULE				
POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES	58	%	50 - 70	63
ou	2 784	/mm ³	2000 - 7500	3465
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES	8	%	1 - 3	4
ou	384	/mm ³		220
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES	0	%	< 1	0
ou	0	/mm ³		0
LYMPHOCYTES	25	%	20 - 40	27
ou	1 200	/mm ³	800 - 4000	1485
MONOCYTES	9	%	2 - 10	6
ou	432	/mm ³		330
PLAQUETTES	138 000	/mm ³	150000 - 400000	173000

BIOCHIMIE (AUTOMATE ROCHE COBAS 6000)

GLYCEMIE A JEUN	1,31	g/l	0,70 - 1,10	1,77
ou	7,3	mmol/l		



HEMOGLOBINE GLYQUEE - Hb A1 C -	7,0	%	4 - 6,3	7,7
---------------------------------	-----	---	---------	-----



مختبر التازي للتحاليل الطبية
LABORATOIRE TAIZI D'ANALYSES MÉDICALES

TAZI MOHAMED

PHARMACIENS BIOLOGISTES - DIPLOMES D'ETUDES SPECIALES DE BIOCHIMIE, IMMUNOLOGIE,
 HEMATOLOGIE, BACTERIOLOGIE ET VIROLOGIE



TAZI KARIM

Docteur HASSAN EL GHOMARI

Angle Bd Anoual et Bd Abdelmoumen

Abdelmoumen Center, 3ème étage, N°313

CASABLANCA

Examen du 28/07/23 - Edité le 28/07/23

Monsieur SARDY MOHAMED**Réf. : 23G1019**

Page : 2/2

ANALYSES

RESULTATS

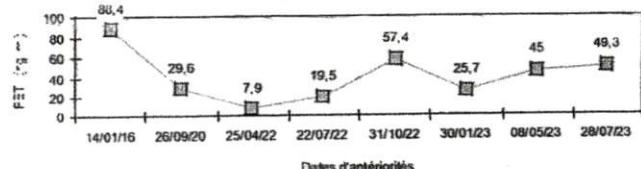
UNITES

NORMALES ANTECEDENTS

FERRITINE ----- 49,3 ng/ml ----- 45,0

Valeurs usuelles

Homme adulte	:	30 - 400
Femme adulte	:	13 - 150
Enfant	:	7 - 140



LABORATOIRE TAIZI
 TAZI Karim
 BIOLOGISTE
 78, Rue d'Alger - Casablanca
 Tél: 05 22 27 28 08 - Fax: 05 22 29 64 86